



ACADÉMIE DE NANTES

Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat de Nantes Division de l'Enseignement Privé

Dossier suivi par :
Thierry DEFORGE
Tél : 02 40 14 63 50
Mél : ce.dep@ac-nantes.fr.
N° 2021-130
8, rue du Général Margueritte
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

Nantes, le jeudi 14 octobre 2021

Le Recteur de l'Académie de Nantes

à

Mesdames et Messieurs
Les Chefs des Etablissements Privés
du second degré sous contrat d'association

Objet : : Congé de formation professionnelle – année scolaire 2022/2023

Références :

- Décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'Etat
- Décret n°2007-1942 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle des agents non titulaires de l'Etat

Les maîtres contractuels de l'enseignement privé, les professeurs titulaires de l'enseignement public affectés dans un établissement privé, ainsi que les maîtres délégués auxiliaires peuvent solliciter, à leur initiative personnelle, **un congé de formation professionnelle**, au titre de l'année scolaire 2022/2023.

Les **instituteurs** et les **professeurs des écoles** exerçant en collège, doivent faire acte de candidature auprès des **Services Départementaux de l'Education Nationale**.

Les candidatures doivent être formulées à l'aide de la demande de congé jointe en annexe.

Je vous demande, par tous les moyens appropriés, d'assurer la plus grande diffusion de la présente note de service auprès des personnels concernés.

Vous veillerez personnellement à la transmission à mes services, dans les délais prescrits, des fiches de candidature, **revêtues de votre avis (qui vaut engagement)** quant aux contraintes liées à l'organisation de l'année scolaire et aux éventuelles difficultés de remplacement.

Ces fiches de candidature seront obligatoirement accompagnées d'une **lettre de motivation** des candidats.

Les dossiers de candidature devront être renvoyés au :
Rectorat de Nantes
Division de l'enseignement privé – DEP2
8 rue du Général Margueritte
B.P. 72616
44326 Nantes Cedex 3

Pour le **vendredi 07 janvier 2022**, date limite impérative
(Le cachet de la poste faisant foi)

Par avance, je vous remercie de votre collaboration.

- P. J. :** - Annexe 1 : conditions requises
- Annexe 2 : imprimé de demande de congé de formation
- Copie :** - Directions des Services Départementaux de l'Education Nationale (44 – 49 – 53 – 72 – 85)
- FORMIRIS

William MAROIS

*Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général
P.O. La Cheffe de Division*

Corinne LABOUREL